

A retenir

Colza

Encore des captures de charançon de la tige. Observer régulièrement vos parcelles pour suivre l'évolution des éventuelles infestations de méligèthes.

Blé

La montaison débute pour les parcelles semées aux dates optimales. Surveiller l'apparition de rouille.

Orge

La reprise est enfin amorcée. Helminthosporiose, oïdium, rouille naine et rhynchosporiose en régression .

Triticale

Le stade "épi 1 cm" proche ou atteint ; rouille jaune toujours présente localement.

Colza

Réseau Colza 2013 - 2014

17 des 22 parcelles déclarées dans le réseau Auvergne ainsi qu'une parcelle flottante (observation occasionnelle) ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 17 au 18 mars 2014.

Stades des Cultures

Les conditions climatiques actuelles demeurent favorables à l'avancée rapide des cultures.

Sur les parcelles du réseau visitées en ce début de semaine on observe ainsi :

- 1 parcelle (6 %) de Haute Loire qui ne dépasse pas le stade C2 - début d'apparition de la tige - allongement des entre nœuds sur une majorité de plantes,
- 6 parcelles (35 %) au stade D1 - apparition des boutons encore cachés par les feuilles, avec sur toutes les boutons en cours de dégagement (stade D2) pour une minorité de plantes,
- 9 parcelles (53 %) au stade D2 - Inflorescence principale dégagée - Boutons accolés et Inflorescences secondaires visibles avec début d'allongement des pédoncules floraux pour une minorité de plantes (stade E) pour 4 d'entre elles,
- 1 parcelle (6 %) au stade E - Boutons séparés, les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.



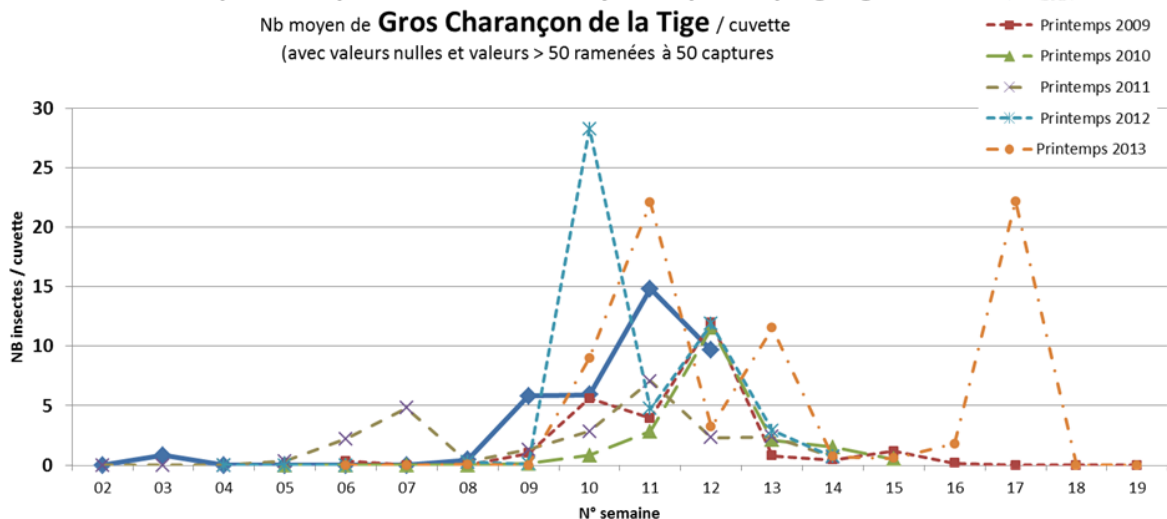
Observations Ravageurs

Gros Charançon de la tige du colza

Des captures sont encore obtenues dans 11 des 17 parcelles du réseau pour lesquelles un relevé du piège sur végétation a été effectué en ce début de semaine, avec des cumuls allant de 1 à 48 prises suggérant de nouvelles surinfestations, permises par le maintien de conditions chaudes et ensoleillées, probablement intervenues semaine dernière, dans la continuité des relevés qui sont réalisés en tout début de semaine, le modèle proPlant considérant que 100 % des vols avaient eu lieu semaine passée.

Depuis les toutes premières captures isolées obtenues à la mi-janvier, on cumule donc en ce début de semaine 700 captures soit de 4 à 245 prises, réparties sur l'ensemble des 19 parcelles ayant fait l'objet de relevés réguliers sachant qu'une vingtième parcelle n'a fait l'objet d'aucun relevé depuis le 25 février.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage



En terme de risque, les conditions demeurent optimales pour la poursuite de la ponte, sur toutes les situations en cas de non contrôle, comme le confirme le modèle proPlant.

Charançon de la tige du chou & Baris

Le charançon de la tige du chou continue de se manifester avec 1 à 131 captures cumulées obtenues dans les pièges de 12 des 17 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé.

De même, des captures de Baris sont signalées dans les pièges des 6 parcelles pour lesquelles un relevé est consigné.

Rappelons que ces 2 charançons accompagnent souvent le charançon de la tige dans les pièges sans présenter la même nuisibilité pour les plantes et qu'il est donc important de bien savoir les distinguer. cf. les BSV des semaines antérieures.

.../...

Méligèthes des crucifères




Des captures sont rapportées dans les pièges des 6 parcelles pour lesquelles le relevé est consigné, indiquant une certaine activité.

Toutefois les infestations demeurent limitées, avec une présence rapportée sur 13 des 17 pour lesquelles un dénombrement sur plante a été effectué. On observe alors de 1 à 40 % de plantes avec présence avec un maximum de 1 méligèthe par plante en moyenne.

Les prochaines journées chaudes, ensoleillées et calmes demeurent propices à d'éventuelles nouvelles infestations, comme le suggère le modèle proPlant qui estime que 60 % des vols potentiels sont maintenant réalisés sur la région.

Il convient donc de maintenir des visites régulières sur les cultures pour suivre l'évolution du risque, sachant que les dégâts sont progressifs et que les infestations peuvent être très variables d'une parcelle à l'autre.

Pour mémoire, durant la période de sensibilité, qui débute avec l'apparition des boutons (stade D1) et s'achève avec l'entrée en floraison, l'estimation du risque doit intégrer l'importance des infestations, évaluées à partir de comptage sur les plantes (moyenne des insectes présents pour un minima de 20 plantes observées), tenir compte du stade atteint et des capacités de compensation propre à la situation de chaque culture, en se situant selon le tableau de seuils de nuisibilité suivant, une certaine présence étant tolérable

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
		
Colza sain et vigoureux Situé dans un milieu favorable aux compensations (bonne implantation dans un sol profond et en l'absence de risque de stress printanier significatif)	En cas de présence de méligèthes, la culture doit compenser les pertes de boutons sur l'inflorescence principale et les premières secondaires par l'émission de nouveaux organes sur les autres inflorescences	6 voire 9 méligèthes par plante selon situation
Colza handicapé et/ou peu développé et/ou situé dans des conditions peu favorables aux compensations (Risque de climat printanier stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, agressions antérieures mal maîtrisées)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Le nombre moyen de méligèthes par plante est obtenu en divisant le total des insectes repérés par le nombre de plantes observées (et non par le nombre de plantes porteuses).

Blé

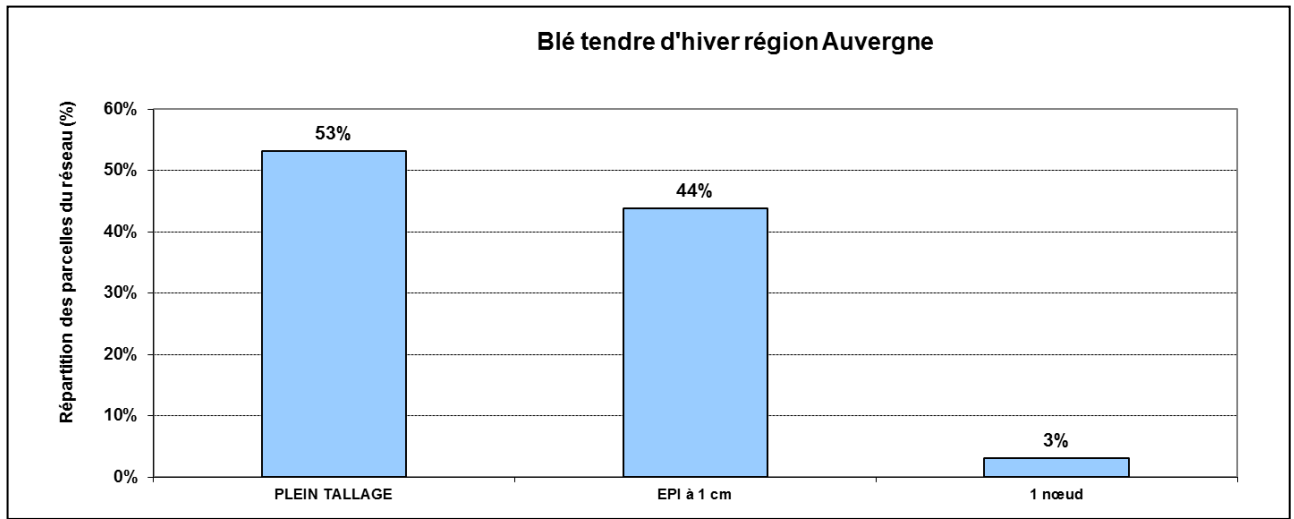
Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 17 et le 18 mars sur 32 parcelles de blé tendre : 11 dans l'Allier (Sologne, Bocage et Forterre), 12 dans le Puy-de-Dôme (Limagne Nord, Limagne Sud, Forez), 6 en Haute-Loire (Velay et Brivadois), et 3 dans le Cantal (bassin d'Aurillac et secteur de St Flour).

Stades

Le stade épi 1 cm est atteint voire dépassé pour 15 parcelles du réseau, semées en plaine entre le 1^{er} et le 31 octobre et en altitude au 25 septembre.

La montaison n'est encore pas amorcée pour une majorité de parcelles, semées entre le 16 octobre et le 9 novembre en plaine et entre le 30 septembre et le 26 octobre en altitude.

.../...



Observations maladies

Septoriose

Des symptômes de septoriose sur les feuilles basses sont présents dans une grande partie des secteurs de plaine (Bocage, Forterre, Limagne Nord et Sud, Brivadois). La maladie est signalée sur les F3 du moment dans 10 parcelles. La présence de ces symptômes s'explique par des conditions automnales et hivernales non limitantes pour le développement de l'inoculum, sans que celui-ci soit toutefois d'un niveau exceptionnel dans la région. Nous rappelons que la période de sensibilité du blé à cette maladie ne débute pas avant 2 nœuds, la nuisibilité liée à une apparition avant ce stade étant généralement faible. C'est de la succession d'éventuels épisodes pluvieux au cours de la montaison que dépendra le niveau de l'épidémie. Le climat constaté depuis le début de cette phase est, pour l'instant, plutôt favorable à une baisse du niveau de risque.

Piétin verse

Le piétin verse est noté sur 3 parcelles parmi les 12 ayant fait l'objet d'une observation spécifique. Sur ces 3 parcelles, situées en Forterre et dans le Bocage Bourbonnais, entre 5 et 15% de pieds sont touchés.

En raison d'une humidité hivernale non limitante et de cumuls de températures particulièrement élevés, les conditions climatiques ont été favorables aux contaminations par le piétin verse. Le modèle TOP indique pour ce début de période de sensibilité (épi 1 cm), un risque moyen, du niveau de 2001 pour les semis antérieurs au 15 octobre du sud-Allier et de la Forterre (mais dans ces zones, les semis précoces ne sont pas majoritaires). Le risque est faible ailleurs : semis postérieurs au 15/10 et zones Limagne, Sologne-Bocage, et montagne. Précisons que le niveau de risque indiqué par le modèle TOP est un risque climatique qui doit être complété par l'évaluation du risque agronomique de chaque parcelle (tenant compte des précédents et anté-précédents, du travail du sol, et de la sensibilité variétale). Pour plus de précision, consulter la grille de risque d'ARVALIS. Observer en priorité les parcelles significativement atteintes par le passé.

Concernant cette maladie, l'observation des symptômes doit être réalisée autour du stade épi 1 cm car c'est avant 2 nœuds que les interventions sont les plus efficaces. Le seuil de nuisibilité se situe autour de 30% de pieds touchés et doit être affiné en fonction du travail du sol, du précédent, du type de sol, de la date de semis et de la sensibilité de la variété (consultez la grille de risque agronomique d'ARVALIS).

Attention de ne pas confondre avec le rhizoctone également présent dans 4 parcelles du réseau (entre 1 et 45% des pieds) mais dont la nuisibilité reste généralement mineure.

Rouilles jaune et brune : des spores des deux types de rouille sont présentes ponctuellement dans 2 parcelles du réseau ainsi qu'hors réseau en Limagne, en Forterre et dans le Bourbonnais, essentiellement sur les feuilles basses. De la rouille brune a été notée sur les variétés Sy Moisson, Boregar et Pakito et de la rouille jaune sur Uli12 et Segor. En tout début de montaison, tant que la maladie reste sur les feuilles basses (F4) et ne constitue pas de foyer, la nuisibilité est faible. En revanche, le seuil de nuisibilité peut être atteint rapidement en cas de développement de foyers sporulants, surtout une fois le stade 1 nœud passé. Dans les deux cas, une surveillance accrue est nécessaire !

.../...

Orge

Données du réseau

15 parcelles sur 22 déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (4 dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 7 en Haute Loire et 3 dans le Puy de Dôme) sur la période des 17 et 18 mars

Stade des cultures

De fin tallage à 1 nœud en plaine (épi 4.2 cm dans le Nord Allier) et de 2 talles à épis 1 cm en altitude

Etat végétatif

La reprise est enfin amorcée et le reverdissement des parcelles est en cours. Des symptômes physiologiques liés à l'hydromorphie sont toujours signalés et des disparitions de pieds sont notées dans une parcelle de Haute Loire.

Maladies

On note une nette diminution de la pression maladie cette semaine. En effet les orges ont maintenant redémarré et l'apparition de nouvelles feuilles cantonnent les maladies sur les F4 et F5, qui ne sont pas prises en compte dans les notations.

On note cette semaine que 30% de F3 touchées par l'helminthosporiose dans la parcelle du Nord Allier touchée la semaine dernière à 80% sur F3 et 30% de F2. On signale également une parcelle du Cantal touchée par cette maladie à hauteur de 20% des F3.

La rouille naine est signalée dans 2 parcelles (Allier et Haute Loire) avec 10% des F3 touchées.

La rhynchosporiose et l'oïdium ne sont plus signalés.

Peu de maladie du pied signalée, 1 parcelle de l'Allier présente 10% de piétin verse et une autre 20% de fusariose sur tige.

Nous vous rappelons que l'arrivée précoce de ces maladies ne présage en rien de leurs évolutions dans le temps et n'est donc pas forcément synonyme de perte de rendement. Suivre nos prochains bulletins.

Triticale

Ce bulletin fait la synthèse des observations réalisées sur 12 parcelles de la région Auvergne entre les 17 et 18 mars (6 en Haute-Loire, 3 dans l'Allier, 1 dans le Cantal et 2 dans le Puy-de-Dôme). Il récence également des observations faites sur 2 parcelles « flottantes » : 1 dans l'Allier et l'autre dans le Puy-de-Dôme.

Stade des cultures

Les triticales semés à basse altitude ou implantés début octobre se développent au gré des températures printanières de ces derniers jours et sont au stade « épi 1 cm » voire atteignent le stade « 1^{er} nœud » pour les plus précoces : secteurs de St Dier d'Auvergne, par exemple.

Les parcelles d'altitude quant à elles sont pour la plupart au stade « fin tallage » ; elles connaissent encore des conditions froides la nuit avec des gelées.

Deux autres parcelles de moyenne altitude (750m) et semées précocement sont au stade « épi 1 cm ».

.../...

ETAT SANITAIRE

Les triticales profitent d'un temps plus sec pour développer de nouvelles feuilles saines. Toutefois la rhynchosporiose apparue la semaine dernière dans le réseau (sud du Puy de Dôme et nord de la Haute-Loire) s'étend et touche désormais plusieurs parcelles de ces deux départements à raison de 10% des F3 en moyenne.

Une parcelle de Quatrevents (sud du Puy de Dôme) est davantage atteinte : 10% des F2 et 80% des F3. La sensibilité à cette maladie débute à partir du stade « épi 1 cm » (encore non atteint pour ces parcelles). Le climat sec et les températures élevées freinent son développement.

La présence de rouille jaune est toujours signalée dans l'Allier (bassin de Moulins, sur 2 parcelles) et dans le Puy-de-Dôme (sud du département) sur les variétés Agostino, Constant et Talentro.

Rappelons que cette maladie aux ravages parfois importants, devient nuisible dès le stade « épi 1 cm » et la formation de foyers sporulants.

D'autres maladies sont signalées de façon plus locale : présence d'oïdium en faible proportion (10% des F3) sur le bassin du Puy-en-Velay, de septoriose (secteur de Montluçon) et de fusariose de la tige (secteur de Moulins) ; ces maladies semblent stables.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr - 04 70 48 42 42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

